



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

LES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE

MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de l'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré,
de La Jacques-Cartier, de Portneuf
Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Les MRC de la Capitale-Nationale s'unissent pour soutenir la création artistique sur leur territoire

Québec, le 6 avril 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les **Municipalités régionales de comté (MRC)** de **Charlevoix**, de **Charlevoix-Est**, de **l'Île-d'Orléans**, de **La Côte-de-Beaupré**, de **La Jacques-Cartier**, de **Portneuf** et le **Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches** annoncent aujourd'hui la signature d'une **Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale**.

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 170 000 \$ investi par les MRC partenaires, pour un total de 340 000 \$. Réparti sur 3 ans (2017-2020), ce montant permettra la mise en œuvre du programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale qui soutiendra des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Ce programme, géré par le CALQ, a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur. Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes et les écrivains professionnels ainsi que pour les organismes artistiques. Les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le 26 mai 2017.

Citations

« Je me réjouis de cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et les MRC de la Capitale-Nationale, qui investissent conjointement pour le dynamisme culturel de leur région et la qualité de vie de leurs citoyens. L'accès à la culture partout au Québec est une priorité pour notre gouvernement. »

M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

« Ce programme de partenariat territorial, auquel s'associent les MRC de la Capitale-Nationale, est une occasion supplémentaire d'accentuer la concertation visant à soutenir la création artistique et littéraire sur nos territoires respectifs. Nous sommes convaincus que cette entente contribuera à l'essor des artistes, des écrivains et des organismes artistiques professionnels. »

Mme Claudette Simard, présidente de la Conférence des préfets de la Capitale-Nationale

« Je salue la remarquable concertation de nos partenaires de la région de la Capitale-Nationale. En mettant nos ressources en commun, nous favorisons la présence des arts et des lettres au sein des collectivités, et contribuons ainsi au développement culturel durable de toute la région. »

Mme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du CALQ

« Soucieux de bien servir la clientèle artistique de la région de la Capitale-Nationale, et conformément à notre mission, nous nous prêterons à une tournée d'information permettant aux intéressés de prendre pleinement connaissance de ce nouveau programme et d'être plus outillés pour déposer un projet. »

M. Marc Gourdeau, président du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES

Dans l'optique de soutenir les artistes et les écrivains professionnels ainsi que les représentants d'organismes artistiques désirant présenter une demande, le Conseil de la culture les invite à contacter Geneviève Pelletier, conseillère en développement culturel, pour toute demande d'information entourant le Programme de partenariat territorial: genevieve.pelletier@culture-quebec.qc.ca ou 418 523-1333, poste 230.

Le Conseil de la culture tiendra également une tournée d'information sur le Programme de partenariat territorial à l'intention de la communauté artistique. Comprenant une période de questions et un échantillon de trucs et astuces pour un dépôt de projet professionnel et distinctif, la présentation sera suivie de rencontres individuelles permettant aux intéressés de bénéficier d'un soutien personnalisé dans l'exercice de leur dépôt de projet. Les artistes, les écrivains professionnels et les organismes artistiques sont invités à confirmer leur présence d'ici le **lundi 24 avril**, en précisant, si tel est le cas, leur **intérêt à obtenir une rencontre privée** (durée maximale de 10 minutes).

DATES ET LIEUX DES SÉANCES D'INFORMATION :

Portneuf – Mercredi 26 avril de 9 h 45 à midi

Salle Saint-Laurent de la MRC de Portneuf (185, route 138 à Cap-Santé)

Pour réservation : Éliane Trottier / eliane.trottier@mrc-portneuf.qc.ca / 418 285-3744 poste 128

Côte-de-Beaupré – Jeudi 27 avril de 9 h 30 à 11 h 45

MRC de La Côte-de-Beaupré (3, rue de la Seigneurie à Château-Richer)

Pour réservation : Marie-Claude Dubé / marieclaudedube@developpementcdb.com / 418 827-5256 poste 205

Baie-Saint-Paul – Jeudi 27 avril de 14 h à 16 h 15

Carrefour Culturel Paul-Médéric (4, rue Ambroise-Fafard)

Pour réservation : Annie Vaillancourt / availlancourt@mrccharlevoix.ca / 418 435-2639, poste 6013

L'APPEL À PROJETS

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3a : Soutien à la mobilité pour les artistes](#)
- [Volet 3b : Soutien à la mobilité pour les organismes](#)

www.calq.gouv.qc.ca // www.culture-quebec.qc.ca

- 30 -

Source :

Martine Goulet

Adjointe à la direction et aux relations publiques

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Tél.: 418 523-1333, poste 231

martine.goulet@culture-quebec.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté

Conseillère en communications

et à la promotion des arts et des lettres

Conseil des arts et des lettres du Québec

Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350

Suivez le CALQ sur [facebook](#) ou [twitter](#)